

PRIX DE PENSION – TARIFS POS/PSAC

FOR

10 Processus de SOUTIEN

01 Gestion des documents

PRIX DE PENSION 2024

PRIX DE PENSION

Le prix de pension est déterminé avec l'aide de 2 outils d'évaluation :

- ✓ L'outil *PLAISIR* détermine le coût des soins à charge des caisses maladies.
- ✓ L'outil *SOHO* détermine le coût socio-hôtelier à charge du Résident.

TARIFS JOURNALIERS

- PLAISIR (soins) **Selon évaluation PLAISIR** à charge Caisse-maladie
- Report soins **Selon évaluation PLAISIR** à charge de l'Etat

- SOHO (socio-hôtelier) **Ech : Fr. 164.35 Gou : Fr. 166.50** à charge du Résident
- Investissement mobilier **Ech : Fr. 3.65 Gou : Fr. 3.65** à charge du Résident
- Entretien immobilier **Ech : Fr. 6.40 Gou : Fr. 4.85** à charge du Résident
- Participation aux soins **Ech : Fr. 23.00 Gou : Fr. 23.00** à charge du Résident

- **Total prix de pension Ech : Fr. 197.40 Gou : Fr. 198.00 à charge du Résident**

En principe, tout est compris dans le prix de pension, à l'exception des prestations figurant sur le tarif des POS (prestation ordinaire supplémentaire) et des PSAC (prestation supplémentaire à choix), figurant au dos de ce document.

FINANCEMENT

Le financement du prix de pension est assuré par la rente AVS, la pension (retraite) et les prestations complémentaires (PC).

Le régime des prestations complémentaires prend en compte la fortune du Résident. Ainsi les éventuels livrets d'épargne sont "mangés" par le système avant l'intervention des aides sociales diverses.

En principe, la famille n'est pas tenue de participer au prix de pension, sauf en cas de donations, notamment immobilières.

La Direction se tient à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire à ce sujet.

PRIX DE PENSION – TARIFS POS/PSAC

FOR

10 Processus de SOUTIEN

01 Gestion des documents

TARIF DES PRESTATIONS NON COMPRISES DANS LE PRIX DE BASE (POS/PSAC)

LOCATIONS DIVERSES

| | | | |
|--|-----|-------|--------------------|
| Appareil téléphonique (y.c. communications nationales, excepté business (08xx/09xx)) | Fr. | 20.00 | (par mois) |
| Raccordement de télévision (y.c. téléseu) | Fr. | 20.00 | (par mois) |
| Véhicule Renault Kangoo (le week-end) | Fr. | 25.00 | (par demi-journée) |

TRANSPORTS A L'EXTERIEUR

- Sous la responsabilité des familles
 - Transports effectués par l'EMS
 - Transport Handicap
 - Sweet Mobil
- Véhicule à disposition (sur réservation)
Se référer au contrat d'hébergement
www.thvd.ch
www.sweetmobil.com

TRANSPORT PAR AMBULANCE

Facturé par l'entreprise privée *selon tarifs en vigueur*

SERVICES

| | | | |
|---|---|--------|---------------|
| Salon de coiffure pour dames et messieurs | <i>Selon liste des tarifs affichée au salon</i> | | |
| Podologue professionnelle | Fr. | 65.00 | |
| Frais pour débarrasser la chambre | Fr. | 200.00 | (sur demande) |

FORFAIT D'ENTRETIEN PERSONNEL

| | | | |
|---|--|--------|--|
| Etiquetage et marquage d'habits à l'admission | Fr. | 200.00 | |
| Couture, raccommodage et transformations | <i>Les travaux de couture sont facturés au prix coûtant selon le travail effectué.</i> | | |

Forfait produits de toilette et cosmétiques **Fr. 1.00** (par jour)

Frais de nettoyage des vêtements *Compris dans le prix SOHO*

- Les vêtements délicats (100% pure laine et/ou non lavables en machine) sont traités par la blanchisserie, sans frais pour les Résidents.
- Les services offerts à la cafétéria sont encaissés sur place, selon la carte et prix en vigueur.
- Il est vivement recommandé d'utiliser la carte de dépôt à la cafétéria pour la gestion de l'argent de poche.

Tous nos prix s'entendent TVA incluse.

NOM et prénom du Résident :

Lu et approuvé à Echallens, le : Signature :